

- 1 Vérifiez les nouvelles offres d'emploi en médecine pour des affectations en Saskatchewan à [saskdocs.ca](http://saskdocs.ca).
- 2 Effectuez une demande de permis d'exercice général auprès du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan à [cps.sk.ca](http://cps.sk.ca).
- 3 Inscrivez-vous au service de facturation de la Direction générale des services médicaux, au 1 800 667-7523.
- 4 Modifiez vos renseignements à l'Association médicale de la Saskatchewan et à l'Association médicale canadienne, ou adhérez à ces associations :
  - a. [sma.sk.ca](http://sma.sk.ca)
  - b. <https://www.cma.ca/fr/tirez-le-maximum-de-votre-adhesion>.
- 5 Vérifiez si vous êtes admissible à la prime incitative du Comité de recrutement et de maintien en poste des spécialistes par l'intermédiaire de l'Association médicale de la Saskatchewan [https://www.sma.sk.ca/kaizen/content/files/2021\\_11\\_12%20SRI%20Parameters.pdf](https://www.sma.sk.ca/kaizen/content/files/2021_11_12%20SRI%20Parameters.pdf).
- 6 Déterminez si vous souhaitez ou non constituer votre cabinet en société. Cette décision devrait tenir compte de vos objectifs, des normes locales de mise sur pied d'un cabinet et des conseils de vos collègues, de votre comptable ou conseiller financier et de votre avocat.
- 7 Si vous constituez votre cabinet en société, configurez vos services bancaires séparément de vos comptes personnels. Si vous ne constituez pas votre cabinet en société, configurez des comptes bancaires professionnels distincts de vos comptes personnels.
- 8 Assurez-vous de mettre à jour vos assurances personnelles (assurance du cabinet, assurance vie, assurance invalidité avec clause « Propre profession », etc.). L'Association médicale de la Saskatchewan est une excellente ressource pour les assurances : [sma.sk.ca/84/insurance.html](http://sma.sk.ca/84/insurance.html).
- 9 Songez à rédiger ou à mettre à jour votre testament avec l'aide de votre avocat.

- 10 Si vous êtes médecin spécialiste, utilisez le portfolio électronique MAINPORT pour faire le suivi de vos crédits de DPC, en appui à votre statut d'associé du Collège royal : <https://mainport.royalcollege.ca/>.
- 11 Choisissez votre logiciel de DME (MedAccess, AccuroMD, etc.) et de facturation et commencez-en la configuration (des frais supplémentaires ou des séances de formation sont souvent nécessaires). Inscrivez-vous au programme de remboursement des logiciels de DME par l'intermédiaire de l'Association médicale de la Saskatchewan.
- 12 Si votre domaine de spécialité est la chirurgie, consultez les « listes de sélection » actuelles pour les cas courants dans la salle d'opération où vous travaillerez afin de vous assurer que tout l'équipement particulier que vous souhaitez utiliser est disponible.
- 13 Téléchargez la grille tarifaire et les codes de facturation provinciaux à [ehealthsask.ca/services](http://ehealthsask.ca/services).
- 14 Procédez à la mise à jour de votre statut de membre auprès de l'ACPM et configurez la méthode de paiements préautorisés à <https://www.cmpa-acpm.ca/fr/membership>.
- 15 Le cas échéant, faites ajouter votre nom au répertoire des médecins spécialistes de la province, à [specialists.health.gov.sk.ca/](http://specialists.health.gov.sk.ca/).
- 16 Si vous comptez vous affilier à la Faculté de médecine de l'Université de la Saskatchewan, allez à [medicine.usask.ca/faculty/appointments.php](http://medicine.usask.ca/faculty/appointments.php).
- 17 Faites les démarches nécessaires pour obtenir votre carte d'identité de l'hôpital, votre permis de stationnement, votre salle de consultation, votre mobilier de bureau, votre ordinateur et votre téléphone. Votre personnel de gestion administrative sera votre plus grand atout au début de votre carrière. Tâchez de vous joindre à un cabinet qui emploie d'excellentes personnes en assistance de bureau ou commencez à rechercher minutieusement une personne ayant reçu une formation appropriée. Si vous êtes en début de carrière, cette personne devrait idéalement être expérimentée.